

NON-VIOLENCE



Vos dons pour la non-violence

Non-violence XXI – 47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil Tél : (33) 1 45 48 37 62

coordination@nonviolence21.org – www.nonviolence21.org

Montreuil, le 5 avril 2018

RAPPORT D'ACTIVITE 2018 RAPPORT D'ORIENTATION 2019-2020

| | | |
|-------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| I. | Le financement des projets non-violents | 3 |
| | 1. Projets financés en 2018 (annexe 2)..... | 3 |
| | 2. Procédure d'attribution des aides..... | 4 |
| | 3. Suivi et valorisation des projets financés..... | 4 |
| | 4. Nouveau projet propre à NVXXI répondre au critiques de la non-violence | 5 |
| II. | Faire connaître Non-violence XXI | 5 |
| | 1. Développement des dons et donateurs : passer une étape ?..... | 5 |
| | 2. L'agenda de la solidarité | 6 |
| | 3. Les mini-guides | 7 |
| | 4. Les dépliants | 7 |
| | 5. La newsletter | 7 |
| | 6. La lettre aux donateurs | 7 |
| | 7. Les réseaux sociaux | 8 |
| | 8. Liens avec le Fonds de dotation et le congrès des notaires à Cannes | 8 |
| III. | Site Internet | 9 |
| IV. | Vie associative | 9 |
| | 1. Réunions statutaires et évolution du Bureau et du Conseil d'Administration | 9 |
| | 2. Les nouvelles fonctionnalités de NVXXI (objet secondaire des statuts)..... | 10 |
| | 3. Rencontres avec les fondations | 10 |
| V. | Fonctionnement | 11 |
| | 1. Coordination | 11 |
| | 2. Comptabilité | 11 |
| VI. | Bilans concernant les dons et ressources | 12 |

Annexes :

1. Rapport de la trésorière avec le bilan 2018, le Compte d'exploitation 2018 et le budget prévisionnel 2019-2020
2. Liste des aides financières accordées en 2018
3. Rapport d'activité 2018 du Fonds de dotation.
4. Article sur la participation au congrès des notaires à Cannes en mai 2018.
5. ANALYSE DES DONNS à Non-violence XXI en 2018.

NB : Les orientations sont notées, s'il y a lieu, en bas de chaque paragraphe, en gras italique.

Résumé synthétique : un heureux alignement des astres !

La mutation de Non-Violence XXI entamée en 2018 est maintenant en cours :

1. Les nouveaux statuts ont été adoptés lors de l'AG d'avril 2018.
2. La capacité de gestion et de développement de l'association a été nettement développée (mais reste insuffisante – voir plus loin) :
 - Augmentation des heures du salarié
 - Renforcement des bénévoles au sein du bureau de NVXXI, pour le fonctionnement, la communication et les instructions des dossiers d'aides financières.
 - Renforcement de la qualité d'instruction des dossiers de demandes, puis de leur suivi.
3. La stratégie à moyen et long terme de développement est basée sur la clarification, la communication et le renforcement de la notion de non-violence (« labellisation de la non-violence ») en s'appuyant sur 3 axes :
 - Poursuivre et renforcer les liens avec les associations membres.
 - Etablir un partenariat actif avec les associations bénéficiaires non membres.
 - Se rendre plus accessible au grand public : vulgarisation de la non-violence, présentation plus attractive des actions soutenues, moyens de communication plus orientés vers les jeunes générations, refondation et modernisation du site internet.

Cette mutation en cours est rendue possible notamment grâce à la subvention exceptionnelle de UMPT pour passer une étape en 2018/2019

- ➔ L'objectif de NVXXI est d'atteindre à terme (2020 ?) une recette d'au moins 75 000€ par an venant des donateurs individuels (50 000 € en 2018) et d'accroître significativement les recettes liées aux legs et donations pour parvenir à une répartition des recettes en moyenne (car grande irrégularité des rentrées de legs) de 1/3 recettes donateurs, 1/3 recettes legs et 1/3 recettes de UMPT (et d'autres fondations ?) ce qui serait une situation classique pour une ONG de notre type. Le niveau actuel des dons (faible croissance) demeure trop fragile depuis plusieurs années. Le développement proposé devra donc permettre d'atteindre un niveau de dons qui assurera la durabilité du modèle économique de NVXXI.

Pour cela, nous profitons d'une conjoncture favorable que nous qualifions d'un « heureux alignement des astres » ; il y a en effet plusieurs opportunités qui se conjuguent :

- La présence d'un coordinateur, compétent et motivé, Johann Naessens, une augmentation des bénévoles disponibles, un nombre de contacts pour des testaments (et assurances-vie) au bénéfice du Fonds de dotation en augmentation, le nouveau logiciel de gestion des dons (Topdon) opérationnel depuis début 2018, notre site internet complètement rénové, développé et mieux relié aux réseaux sociaux.
- NVXXI a gagné une excellente crédibilité ; il est aujourd'hui très représentatif de toutes les facettes de la non-violence en France et devient un espace de débat et de mutualisation de la « mouvance non-violente française ». Cela renforce encore la volonté de développement des moyens financiers de Non-violence XXI.

I. Le financement des projets non-violents

1. Projets financés en 2018 (voir détails dans annexe 2)

En 2018 Non-violence XXI a financé 26 projets (détails en annexe) et 19 ONV pour un montant total de près de 90 623 €. Le tableau ci-dessous donne une ventilation par type de projet.

Commentaires rapides :

- **ICP** : les projets sont importants et les montants en conséquence. Le montant total alloué en 2018 est de 29923 € dont 25 000 € sur les fonds attribués par la fondation « Un monde par tous ». Notons qu'après une forte baisse des dons ICP en 2016 (2600 €), ils ont sensiblement augmenté depuis puisqu'ils sont passés à 4859 € en 2017 et à 6360 € en 2018.
- **Action non-violente** : En 2017, les dons avaient augmenté de plus de 70 % passant de 1816 € à 3095 €. La progression a continué en 2018 puisque les dons pour l'action non-violente s'élèvent cette année à 3730 € soit une hausse de 20 %.
- **Fonds « Education »** : Avec un total de 9732 €, ce fonds est stable depuis plusieurs années et n'augmente plus de manière significative. Il est toutefois important de noter que les dons augmentent à nouveau en 2018 après avoir subi une légère baisse en 2017 (2016 : 9515 €, 2017 : 9307 €). Il reste cependant le fonds recevant le plus de dons ce qui prouve que beaucoup de donateurs restent encore très sensibles à la dimension éducative de la non-violence. Peut-être qu'une campagne sur l'éducation pourrait permettre une augmentation significative des dons ?
- **Dons pré-affectés** : Après l'arrêt des dons pour les fonds NVA (liquidation) et MAN (habilité à en recevoir) en 2017, c'est le fonds de défense de la langue bretonne (AITA) qui a suspendu ses activités avec NVXXI officiellement en septembre 2018. Seuls 2 fonds seront donc encore concernés en 2019 : le fonds pour les Désobéissants (FANV) et le fonds pour l'IRNC. Rappelons que Non-Violence XXI peut toujours recevoir des dons pour la Coordination pour l'Education à la Non-Violence et à la Paix mais n'a néanmoins plus reçu de don depuis trois ans. Pour les 3 fonds « actifs » en 2018 :
 - **FANV** : Total des dons : 1444 € soit une baisse pour la 2^{ème} année consécutive (2199 € en 2016, 1598 € en 2017). Plusieurs donateurs ont arrêté leurs prélèvements et aucun nouveau donateur n'a été enregistré. Nous avons fait le point cette année avec Xavier Renou, président de la Boîte Militante, sur la baisse des dons et il s'est engagé à relancer la communication. Un nouveau carton d'appel à dons par prélèvement est opérationnel depuis fin novembre 2018 et normalement distribué dans toutes les formations à l'action non-violente organisées par les Désobéissants.
 - **IRNC** : Total 2018 : 873 €. Le fonds est toujours aussi peu actif et quoique nous ayons reçu un don de plus qu'en 2017, les montants sont beaucoup moins élevés ce qui explique le différentiel (3500 € en 2017).
 - **AITA** : Le fonds s'est officiellement arrêté en septembre et le total s'étale donc sur 9 mois soit 270 €.
 - **CENVP** : Fonds totalement inactif depuis 3 ans.

8 projets financés sur les 26 se sont déroulés hors de France (ICP et EDU).

Le CA a cette année refusé 13 demandes d'aides dont 12 concernaient des ONG en Afrique ; Comme en 2017, les demandes émanant d'Afrique ont été très nombreuses et le CA a émis des doutes sur notre capacité à contrôler l'usage des fonds attribués.

Non-violence XXI a poursuivi le soutien régulier à ses membres et partenaires de longue date tels que le *MAN*, *ANV*, le *MIR*, l'*IRNC* et le *Comité ICP*. Notons qu'à la demande de la *CANVA*, l'aide régulière avait été suspendue en 2018.

2. Procédure d'attribution des aides

Les procédures d'instruction des demandes de financement sont maintenant bien rôdées : il y a deux dates limites par an (**5 octobre et 5 mars**) pour la remise des demandes sur un format normalisé. Après réception, une première analyse est réalisée par le coordinateur qui crée un dossier sur OneDrive et prépare le projet de tableau Excel qui sera proposé au CA. Les instructions sont ensuite réparties entre les quatre instructeurs actuels (Eric Egbako, Adrien Roux, Patrick Lesauvage et François Marchand) ; ces derniers prennent contact directement avec les demandeurs ; un bureau élargi à tous les instructeurs permet de finaliser le tableau d'affectation qui doit être soumis au CA. L'ensemble de la procédure se fait selon des critères bien définis et qui figurent dans le règlement intérieur. Non-Violence XXI bénéficiera de la présence de deux instructeurs supplémentaires, également membres du Bureau, dès 2019: Angela Fontana et Georges Leperchey.

Orientations : En 2018, Non-violence XXI a souhaité renforcer ses capacités d'instruction des dossiers de demandes d'aides financières en s'appuyant sur une équipe d'instructeurs plus étoffée, avec des compétences diversifiées (cf arrivée d'Angela Fontana et de Georges Leperchey, 1^{ère} instruction en octobre 2018 sur fonds MPT 2019).

Le problème de la mise en place d'une procédure d'instruction, de décision et de suivi simplifiée pour répondre aux petites demandes (inférieures à 500€ par exemple) n'a pas encore été tranché.

3. Suivi et valorisation des projets financés

Chaque projet financé par Non-violence XXI fait l'objet d'un suivi. Les associations ayant reçu une aide financière doivent rendre un rapport sur l'état d'avancement du projet et/ou sur son achèvement. Dans leurs comptes annuels doit figurer la subvention reçue par Non-violence XXI. Les associations financées doivent aussi démontrer que les conditions particulières convenues pour l'octroi de la subvention ont été respectées (logo et lien de Non-violence XXI sur leur site Internet, encart dans leurs publications, photos, encarts publicitaires, distribution de documents de Non-violence XXI, etc.).

En 2015 et 2016, nous avons fait le constat que cette procédure de suivi était encore incomplètement mise en place et devait être davantage systématisée. En 2017, nous avons été plus ferme sur cette question notamment grâce au travail mené par Meyssoune Mansour, étudiante stagiaire. Nous avons continué en 2018 : tous les dossiers d'aide financière sont désormais répertoriés, à la fois sous forme 'papier' dans un classeur, et sous forme électronique dans les pages 'One Drive' de NVXXI.

Les Aides financières sont classées par année en distinguant la session d'automne – subvention « Un Monde par Tous » - et la session de printemps (dons et autres subventions). Un 2^e niveau précise le domaine – Education, Intervention Civile de Paix, etc. Dans chaque dossier on retrouve la demande et les pièces envoyées par le requérant (budget de l'association etc.), la réponse de NVXXI (convention signée), le reçu renvoyé par l'Association, les rapports narratifs et financiers sur l'exécution du projet (dont le rapport final), et les divers échanges (mails ou courriels échangés). Pour l'année 2017, il restait quelques dossiers incomplets. Un courrier a été envoyé à chacun des retardataires (4 au total) et nous avons déjà eu une réponse. Pour l'année 2018, le bilan est fait. Les associations qui n'ont pas encore fourni de dossier complet recevront une lettre leur rappelant ce qu'elles doivent encore fournir avant le 30 juin 2019.

Orientations : En 2019, nous avons la volonté de poursuivre le travail de suivi engagé en 2017 par Meyssoune Mansour et renforcé par Georges Leperchey en 2018. La refondation du site internet a également pour objectif de mieux communiquer sur les projets et donner ainsi à Non-Violence XXI et ses partenaires une plus grande visibilité.

4. Nouveau projet propre à NVXXI : « répondre au critiques de la non-violence »

Lors du CA du 24 novembre 2018, Non-violence XXI a pris l'initiative d'un projet « Répondre, contrer et résister aux critiques faites à la non-violence » qu'elle gèrera et financera en direct. Le financement est assuré par UMPT (3 500€ en mars 2019), le groupe parlementaire des Verts à Bruxelles (4 000 € obtenus en mars 2019) et probablement un financement participatif à lancer en avril.

Le projet a été présenté ainsi aux parlementaires européens verts en mars 2019 : Non-violence XXI rassemble les 15 principales organisations non-violentes françaises (cf annexes) et se trouve, de fait, au centre de ces réseaux ; il est ainsi devenu le lieu d'échanges et de mutualisation sur le développement de la non-violence en France. C'est dans ce cadre que nous sommes actuellement en plein lancement d'une campagne pour communiquer sur la force de la non-violence que malheureusement trop de personnes amalgament encore à un pacifisme « béat » voire à de la passivité. Signe de sa montée en crédibilité, la non-violence est aussi fortement critiquée depuis quelques années. Si nos aspirations pacifistes sont indéniables, nous souhaitons faire entendre que la non-violence est avant tout un moyen de lutte et que par essence elle s'oppose à toute forme d'oppression ou de déni de démocratie.

Concrètement plusieurs initiatives sont déjà lancées :

- un dossier (brochure) dans des délais très brefs. Parution juin 2019
- une lettre ouverte
- des événements sont prévus pour 2019 afin de se rendre un peu plus visible : conférences, débats sur cette thématique (ex : La Base, La Bellevilloise)
- un mini-guide sur ce thème (non encore programmé).

Ces initiatives sont relayées par plusieurs membres de NVXXI :

- le MAN qui anime un groupe de discussion sur ce thème regroupant déjà une vingtaine de personnes issus de nombreuses ONV différentes;
- la revue ANV qui prépare un numéro sur ce thème pour septembre 2019,
- Serge Perrin propose de regarder et adapter les pages Wikipedia sur la non-violence, etc.
- Les Désobéissants se sont engagés dans la formation à l'action non-violente des Gilets jaunes qui le demandent (financement au moins partiel par NVXXI)
- Projet de conférences gesticulées sur les réponses à Gelderloos de Xavier Renou.
- Etc...

Orientations : brochure pour juin 2019 + lettre ouverte + au moins deux évènements en 2019.

II. Faire connaître Non-violence XXI

1- Développement des dons et donateurs : passer une étape ?

L'objectif (2020 ?) de NVXXI est d'atteindre à terme une recette d'au moins 75 000€ par an des donateurs individuels (50 000 € actuellement) et d'accroître significativement les recettes liées au legs et donations pour parvenir à une répartition des recettes en moyenne (car grande irrégularité des rentrées de legs) de

- 1/3 recettes donateurs,
- 1/3 recettes legs
- et 1/3 recettes de UMPT (et d'autres fondations ?) ce qui serait une situation classique pour une ONG de notre type.

Le niveau actuel des dons demeure trop fragile depuis plusieurs années. Le développement doit donc permettre d'atteindre un niveau de dons qui assurera la durabilité du modèle économique de NVXXI.

Pour cela, nous voulons profiter d'une conjoncture favorable que nous qualifions d'un « heureux alignement des astres » ; il y a en effet plusieurs opportunités qui se conjuguent :

- La présence d'un coordinateur, compétent.
- De nouveaux bénévoles (rares ces dernières années car ils sont souvent déjà impliqués dans leurs associations membres) se sont mis au service de NVXXI. L'un de nos coprésidents, en retraite, y consacre un mi-temps, plus 4 personnes bénévoles qui vont permettre de multiplier les initiatives de notre coordinateur.
- Le nombre de contacts pour des testaments (et assurances-vie) au bénéfice du Fonds de dotation augmente ; voir ci-après.
- Le développement de la recherche de donateurs, notamment avec les outils numériques : nous avons acquis un nouveau logiciel de gestion des dons : il est opérationnel depuis janvier 2018, il va faciliter le suivi et les relances, et surtout il permettra de développer des actions de communication (e-mailings etc) (logiciel déjà en place : coût = 0€) ;
- Par ailleurs, notre site internet a été complètement rénové en 2018.
- Enfin, NVXXI a gagné une excellente crédibilité ; il est aujourd'hui très représentatif de toutes les facettes de la non-violence en France et devient un espace de débat et de mutualisation de la « mouvance non-violente française ». Cela renforce encore la volonté de développement des moyens financiers de Non-violence XXI.

En 2018, les initiatives ont réellement commencé en septembre et seulement en décembre pour les dons internet, mais la nette augmentation des dons depuis septembre est de bon augure. Voir analyse des dons 2018 ci-dessous.

Orientations :

- ***Non-violence XXI aura 75 000€ de dons (hors subventions et fondations) en 2020 et entre 50 000€ (dons 2018) et 75 000€ en 2019.***
- ***2 nouveaux contacts en 2019 pour des legs au Fonds de dotation et autant en 2020.***

2- L'agenda de la solidarité

Non-violence XXI a renouvelé son partenariat avec Ritimo pour l'édition de l'agenda de la solidarité internationale. Non-violence XXI apporte une aide financière (1510 €). En échange, Non-violence XXI fait l'objet d'une présentation dans l'agenda, et reçoit cinq cents agendas qui sont proposés aux donateurs moyennant 10 € (tarif dégressif selon le nombre commandé).

Cet agenda est de plus en plus connu et Non-violence XXI est reconnu comme un relais de vente. Le format de l'agenda 2019 est identique à celui de 2018 qui avait été réduit pour des raisons pratiques. Pour la page de couverture, Ritimo a demandé à son imprimeur de « revoir sa copie » en proposant un type de papier plus rigide (celle de 2018 était de très mauvaise qualité et beaucoup de personnes s'en sont plaint). Pour l'édition 2019, nous avons enregistré des ventes nettement inférieures à celles des deux éditions précédentes (235 contre 300 pour l'édition 2018 et 353 pour l'édition 2017). Précision importante néanmoins : pour l'agenda 2017 nous avons décidé d'afficher d'entrée un tarif dégressif et de proposer les 5 agendas à 25 € et 10 agendas à 50 € sans les frais de port. De fait, l'opération avait eu un grand succès. Pour l'édition 2018, Ritimo nous avait demandé de signer une convention avec des tarifs dégressifs imposés (7 € pour 10 agendas, 8 € pour 5). Dans l'obligation de les appliquer, nous avons donc déjà vendu moins d'agendas que lors de la précédente édition (moins 15 %). Il y a toutefois une baisse des ventes pour la 2^{ème} année consécutive (cette fois de 22 %) ce qui n'est pas négligeable même s'il faut rappeler que les ventes de l'agenda 2016 s'élevaient à 162 exemplaires soit 30 % de moins qu'actuellement. Il convient aussi de rappeler que Non-violence XXI n'est pas organisée pour faire de la vente. Nous considérons l'opération « Agenda » avant tout comme une action de communication et non comme une action pour

percevoir une recette supplémentaire. L'association a récolté 1397 € au total cette année et l'opération est donc globalement déficitaire.

Orientations : Non-violence XXI continuera son partenariat avec Ritimo, mais recherchera des partenariats pour la revente des 500 exemplaires avec ses membres et partenaires qui ne sont pas dans l'Agenda. Il faut trouver au moins un nouveau canal de diffusion pour assurer une diffusion un peu plus large.

3- Les mini-guides et dépliants

Non-violence XXI continue de distribuer ses 4 Mini-guides : formations à la Non-violence ; Pratiques non-violentes d'aujourd'hui et jeux-vidéo (pas de statistiques de distribution disponibles). Le quatrième Mini-guide, celui sur l'intervention civile de paix, épuisé depuis trois ans, a enfin pu être complètement mis à jour et réédité à 2000 exemplaires. L'édition 2018-2019 est disponible depuis début janvier 2018 et elle est déjà presque épuisée (reste une trentaine d'exemplaires sur 2000 tirés). Une réédition est en cours. Par ailleurs le miniguide sur les formations (2013-2014) à la non-violence est quasiment épuisé, mais il est toujours demandé ; sa mise à jour déjà prévue en 2018 n'a pas été faite et une mise à jour s'impose en 2019.

Orientations : Mettre à jour et rééditer le Miniguide des formations, mais attendre 2020 pour mettre à jour et rééditer celui sur l'ICP.

Rappel des orientations 2018 :

- *Ré-actualiser le Miniguide des formations à la Non-violence pour la fin 2018 ou 2019.*
- *Distribuer la nouvelle édition du Miniguide de l'ICP mis à jour en collaboration avec le Comité ICP et organiser des événements afin de le promouvoir et trouver de nouveaux donateurs.*

4- Les dépliants

Le stock de dépliants du Fonds de dotation, qui inclut une description de Non-violence XXI et du Fonds de dotation, a été renouvelé en 2018 comme prévu dans la perspective de la participation au Congrès des notaires.

5- La newsletter

Un grand nettoyage de la liste des adresses a été effectué en 2018. De très nombreuses adresses n'étaient plus valables. D'autres étaient des robots. Désormais nous avons un fichier « sain » de 5150 adresses mails.

Six newsletters ont été envoyées en 2018. A noter qu'une newsletter spéciale a été envoyée en mai afin de soutenir la campagne de financement participatif lancée par la revue Silence et que les retours ont été très positifs (Silence évaluerait à une petite centaine de dons l'impact de cette liste). La newsletter envoyée courant décembre pour l'appel à dons et annonçant la mise en route de notre nouveau site a eu de bons retours (environ 1900 € de dons via Helloasso et plus globalement un mois de décembre très fructueux).

6- La lettre aux donateurs (papier)

Non-violence XXI informe de ses actions ses donateurs deux fois par an, grâce à la Lettre aux Donateurs (4 pages papier). Elle est envoyée au printemps et à l'automne aux donateurs actifs, aux anciens donateurs, aux membres de Non-violence XXI et ses partenaires, bénévoles, etc (**975** envois pour la dernière lettre).

Au cours des deux dernières années, la Lettre aux Donateurs a voulu présenter un panorama varié des projets et associations financés, en mettant l'accent notamment sur les projets novateurs et audacieux. L'envoi de ces lettres constitue le déclencheur d'une part importante des dons.

7- Les réseaux sociaux

Non-violence XXI informe aussi de ses actions via une page facebook et une page twitter réactivée en 2016. Le nombre d'abonnés étaient alors d'environ 700. En 2017, nous avons franchi la barre des 800. Nous approchons désormais de la barre des 1000 puisque nous en sommes à 989 abonnés.

Orientations :

- ***Communiquer de façon régulière sur les différents réseaux sociaux afin d'accroître le nombre de personnes qui nous suivent.***
- ***Une réflexion est à mener sur le Community Management. Angela Fontana administrera les comptes twitter et facebook avec Johann Naessens à partir de 2019.***
- ***Un compte LinkedIn est également prévu.***

8- Liens avec le Fonds de dotation et le congrès des notaires à Cannes

Sur ce thème, le point fort de l'année a été notre présence au nom du Fonds de dotation au congrès des notaires pendant 4 jours à Cannes (du 27 au 30 mai) ; Nous en attendions une sensibilisation générale en face à face et une mise au point de notre discours dans ce milieu ; après ces 4 jours, nous ne sommes pas déçus de notre investissement. Une cinquantaine de notaires ont été sensibilisés à la possibilité de léguer pour la non-violence et à la possibilité d'en parler à leurs clients pour leur testament. Nous avons recueilli 35 adresses de notaires français intéressés par notre action sans compter les nombreux autres contacts avec des fondations, des services aux notaires et des notaires étrangers. Voir l'article joint en annexe. Le coût de cette présence est très élevé (5500€ pour le seul stand et ses annexes, sans les coûts de voyages et de séjours) et a été rendu possible grâce à la subvention exceptionnelle de UMPT et une participation du Fonds de dotation de 1500€. Il a été convenu, par convention entre le Fonds de dotation, de facturer les coûts pour les recherches de legs engagés par NVXXI au Fonds de dotation. Ce dernier n'étant pas en mesure de les honorer dans l'immédiat, les mettra dans une provision pour dette qui sera couverte par les legs à venir.

A partir de la fin 2018 et dès le début 2019, nous avons relancé notre communication pour des appels à legs ; les deux appels à legs signés par Simone de Bollardière et Jean-Marie Muller semblent particulièrement pertinents. En effet, nous avons proposé aux ONV membres de Non-violence XXI de relayer ces appels, en les adaptant éventuellement à leur public : 9 ONV membres ont déjà répondu positivement à cette initiative (MAN, CANVA, Amis de la terre, Silence, ANV, ACNV, IRNC, GM et PBI) ; nous avons donc de bons espoirs d'avoir des contacts pour de nouveaux testaments en 2019.

Orientations :

- ***Nous ne prévoyons pas de participer au congrès des notaires en 2019, mais plutôt en 2020. Relancer activement les appels personnalisés à legs avec l'objectif d'avoir au moins deux contacts positifs de testateurs ou testatrices potentiels.***
- ***2 nouveaux contacts en 2019 (idem en 2020) pour des legs au Fonds de dotation.***

Voir aussi le rapport d'activité du Fonds de dotation en annexe

III. Site Internet

Non-Violence XXI a officiellement lancé son nouveau site internet le 13 décembre 2018. Ce travail a été mené par Romain Lauféron, qui a créé le site de la Boîte militante, et par Johann Naessens. L'objectif est de le « rajeunir » et de le rendre plus agréable sur le plan de la navigation. La question des contenus a particulièrement été travaillée. L'ancien site comprenait peu de médias photos, aucun médias vidéos, et beaucoup de texte. De plus, on ne pouvait identifier aucune charte graphique, les couleurs du logo, bleu foncé, orange, vert et blanc, étant à peine reprises. Les associations membres et les projets étaient également assez peu mis en valeur. Notons enfin que l'un des principaux objectifs du nouveau site est d'augmenter les dons en ligne, jugés insuffisants depuis le lancement de la passerelle de paiement via le Crédit mutuel (23 dons en 2016, 28 en 2017). Pour l'année 2018, on en comptabilise 35 dont 15 via Helloasso après la mise en ligne du 13/12. Cela fait un total de 3810,40 € soit un don moyen de 109 € environ.

Quelques précisions sur le nouveau site : il a été décidé d'utiliser Wordpress qui dispose d'une grande communauté sur le web ce qui facilite le travail de mise à jour mais aussi jugé plus facile d'accès que Joomla. Le style graphique se veut davantage épuré et optimisé pour les téléphones et les tablettes. Il est désormais relié aux réseaux sociaux facebook, twitter et youtube ce qui permet de partager facilement les actualités, les newsletters et les articles figurant dans les lettres aux donateurs.

L'aide exceptionnelle accordée par Un Monde Par Tous cette année (10000 €) a permis de financer le nouveau site. Le tarif s'élève au final à 1212 € TTC à quoi il faut ajouter 214,88 € de frais de remboursements ayant servi à couvrir le déplacement de Romain Lauféron depuis Bilbao (5 au 7 décembre) pour assurer un temps de formation auprès de Johann. Cela fait un total de 1426,88 € pour la refonte complète du site. Concernant la maintenance, le montant proposé, 216 € TTC mensuel, étant actuellement encore trop élevé pour NVXXI, nous nous sommes mis d'accord avec Romain pour un paiement à la prestation. Johann se charge actuellement de l'administration quotidienne du site.

Orientations :

- ***Permettre au coordinateur de dégager plus de temps pour la gestion du site.***
- ***Impliquer d'autres personnes bénévoles sur cette question.***

IV. Vie associative

1- Réunions statutaires et évolution du Bureau et du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni deux fois par an, comme prévu dans les statuts (le 14 avril après l'AGE et le 24 novembre). Le calendrier reste inchangé : une réunion du Conseil d'Administration en novembre où est traitée essentiellement la répartition des fonds de la fondation « Un monde par tous » pour l'année suivante. Un deuxième Conseil d'Administration au printemps où sont traitées les aides financières sur les dons reçus directement par NV-XXI l'année précédente.

Une réunion du Bureau est organisée avant chaque Conseil d'Administration afin de le préparer. Le Bureau composé de 6 membres élus depuis la dernière AG et du coordinateur, s'est réuni physiquement (avec présence au téléphone de certains membres) 4 fois en 2018 (26 mars, 4 juillet, 18 septembre et 15 novembre). Il s'est déjà réuni deux fois en 2019 (18 février et 28 mars). Le Bureau travaille beaucoup par email et de plus en plus avec le OneDrive de NVXXI.

Outre les instructions des aides financières et la gestion courante de NVXXI, le bureau a beaucoup travaillé sur la communication notamment pour le site, les legs et les contacts avec de nouveaux membres potentiels.

Le bureau présentera 3+1 nouvelles personnalités candidates à Non-violence XXI : Ogarit Younan, José Bové, Hadadi Kaddour (HK) et peut-être Françoise Sironi (voir détails dans les annexes préparatives de l'AG du 13 avril 2019).

Le Bureau se pose le problème de faire une proposition d'adhésions à certains écrivain(e)s de la non-violence francophones qui ne sont pas encore membres, par exemple : Elisabeth Maheu, François Vaillant, Pascal Tozzi, Pinar Selek et beaucoup d'autres... ? Critères ? motivations ?).

Le Bureau se pose aussi le problème de proposer l'adhésion à de nouvelles ONV (Anarchie et NV par exemple ?)

Orientations 2019-2020:

- **Intégrer 3 ou 4 nouvelles personnalités dans NVXXI en 2019**
- **Lister et prendre contacts avec de nouvelles personnalités membres potentiels.**
- **Réfléchir aux critères et motivations pour Intégrer des écrivains de la non-violence en 2020 pas encore membres.**
- **Identifier des ONV candidates potentielles et réfléchir aux critères et motivations en vue d'intégrer d'autres ONV en 2020.**

Rappel orientations 2018 (toutes réalisées !) : Pour l'AGE 2018 et l'AGO 2018, Non-violence XXI souhaite :

- a. Voter d'importantes modifications des statuts par l'AGE 2018 (ainsi que quelques modifications du règlement intérieur.*
- b. Renouveler et élargir son CA. Les nouveaux statuts autorisent jusqu'à 15 administrateurs (et jusqu'à 15 suppléants)*
- c. Revenir à cinq membres au sein de son Bureau conformément aux nouveaux statuts.*

2- Les nouvelles fonctionnalités de NVXXI (objet secondaire des statuts).

Les statuts de NVXXI revus lors de l'AG de 2018 ont élargi son objet originellement limité à la recherche de fonds, à la distribution de ces fonds et à la communication sur la non-violence liée à l'activité de fundraising ; NVXXI a maintenant un objectif supplémentaire, mais secondaire : « *Non-violence XXI a pour objet secondaire de favoriser les rencontres et de mutualiser des initiatives allant dans le sens du développement des organisations non-violentes françaises, et de la promotion de la résolution non-violente des conflits.* ». NVXXI est devenu un lieu qui rassemble quasiment toutes les différentes tendances de la non-violence en France et devient une référence non-violente à laquelle se réfèrent d'autres organisations non membres.

Cet objet secondaire s'est notamment appliqué pour les initiatives concernant les réponses aux critiques faites à la non-violence dès la fin 2018 ; ultérieurement, cela pourrait concerner d'autres thèmes mutualisés comme, par exemple, l'archivage des mouvements non-violents en France depuis les années 1970.

3- Rencontres avec les fondations partenaires

Les rencontres avec les fondations partenaires se sont maintenues, notamment avec Un monde par tous qui nous a attribué une subvention exceptionnelle de fonctionnement/investissement pour 2018 et 2019. (voir le résumé ainsi que le rapport financier).

Une reprise des contacts avec la FPH (Fondation Charles Léopold Meyer pour le progrès de l'homme) a été faite par François Marchand ; elle se traduira par une rencontre à Lausanne dès l'automne 2019 avec le responsable du secteur paix de la FPH (Louca Lerch).

V. Fonctionnement

1. Coordination

La Coordination de Non-violence XXI est assurée depuis septembre 2016 par Johann Naessens qui s'est particulièrement investi dans ses fonctions très polyvalentes : administratives, communication, relations avec les membres, rédaction de textes de fond, etc. L'arrivée de Johann Naessens a permis de restructurer et consolider l'ensemble de la gestion de NVXXI. La subvention exceptionnelle de fonctionnement/investissement pour 2018 et 2019 attribuée par UMP nous a permis de mieux rémunérer et d'augmenter les heures de notre coordinateur. Toutefois, l'activité de Non-violence XXI a parallèlement très fortement augmenté et beaucoup (trop) de choses reposent sur les épaules de notre salarié ; il est fortement aidé par le coprésident bénévole François Marchand, retraité qui consacre 2/3 de son temps et par plusieurs membres du Bureau qui se sont investis, notamment Georges Leperchey présent bénévolement un jour par semaine en assistance directe de Johann. L'équipe bénévole des instructeurs s'est aussi agrandie (6 bénévoles actuellement : Angela Fontana, Eric Egbako, Adrien Roux, Patrick Lesauvage, Georges Leperchey, François Marchand).

Non-violence XXI n'a pas accueilli de stagiaire en 2018 comme les années précédentes.

Par ailleurs les communications internes et les prises de décisions rapides se font par email.

Toutefois nous constatons plusieurs carences concernant le manque de ressources humaines et la communication entre les membres du bureau que nous proposons de corriger par les orientations ci-dessous proposées :

Orientations 2019-2020 :

- ***Alléger la charge de travail de Johann Naessens (et de François Marchand) en recourant à plus de bénévoles (services civiques ? stagiaires ? France bénévolat ? etc... ?***
- ***Améliorer la réactivité et la communication entre les membres du Bureau et la coordination.***

Rappel des Orientations 2018 :

- *Non-violence XXI souhaite approfondir le projet d'un Observatoire de la non-violence, mais ne le met pas en objectif prioritaire 2017.*
- *NVXXI pourra recruter un(e) stagiaire ou service civique en 2018 si son budget le permet.*
- *La présence de bénévole est nécessaire pour améliorer le travail de coordination.*

2. Comptabilité

Le cabinet Pasquinelli assure la comptabilité de Non-violence XXI depuis le printemps 2017. Le travail avec cabinet Pasquinelli porte ses fruits, même si quelques ajustements sont encore nécessaires.

A noter également un travail important animé par Patrick Lesauvage pour élaborer un outil permettant de réfléchir sur des perspectives financières à 5 ans.

Orientations :

Une forme simplifiée de comptabilité analytique a été préparée par Patrick Lesauvage, pour une mise en œuvre en 2019. Elle permettra de distinguer les dépenses et les recettes liées : au fonctionnement, à la recherche de dons, au fond de dotation (ex : Salon des notaires), et aux projets propres de NVXXI (ex : NV Day).

Cette approche comptable permettra notamment de répondre à une question récurrente au sein de NVXXI : certains projets portés par NVXXI ne devraient-ils pas être financés par les dons, au même titre qu'un projet porté par une autre association.

Il s'agit à la fois d'être plus rigoureux dans la gestion, et de ne pas faire peser sur les frais de fonctionnement des actions qui ne trouvent pas de financements spécifiques.

Rappel des orientations 2018 :

Identifier les dépenses liées à la communication sur la non-violence dans la comptabilité de Non-violence XXI pour ne plus les noyer dans les dépenses de fonctionnement. Cette proposition devrait intégrer un inventaire et une définition de ces actions et des types de dépenses qui pourront lui être affectées.

VI. Bilan concernant les dons et ressources

En 2018, le nouveau logiciel de suivi des dons et donateurs (Topdon) est complètement opérationnel et nous permet de reprendre nos analyses traditionnelles ; On trouvera en annexe du rapport d'activité, une analyse assez complète qui est résumée ci-dessous.

→ *L'analyse des dons qui suit a été établie essentiellement à partir des données issues de Topdon ; suite à de petits ajustements comptables intervenus depuis, les chiffres peuvent être légèrement différent des résultats comptables, mais ces différences restent marginales et sans impact sensible sur les analyses ci-dessous.*

Les dons ordinaires de particuliers :

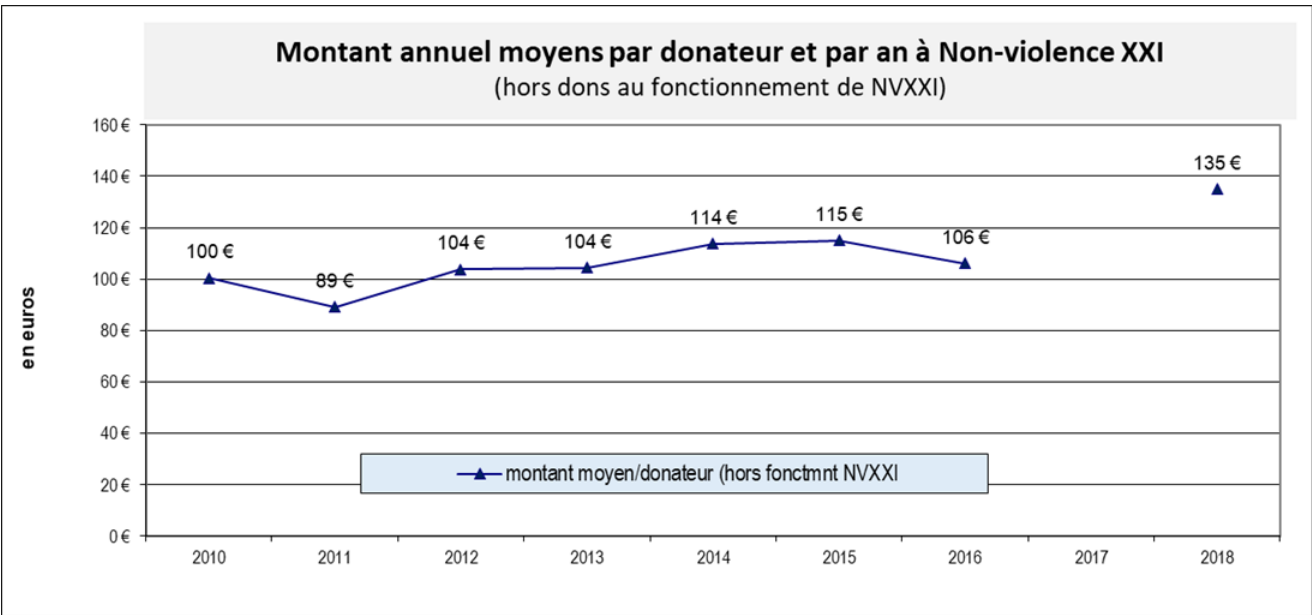
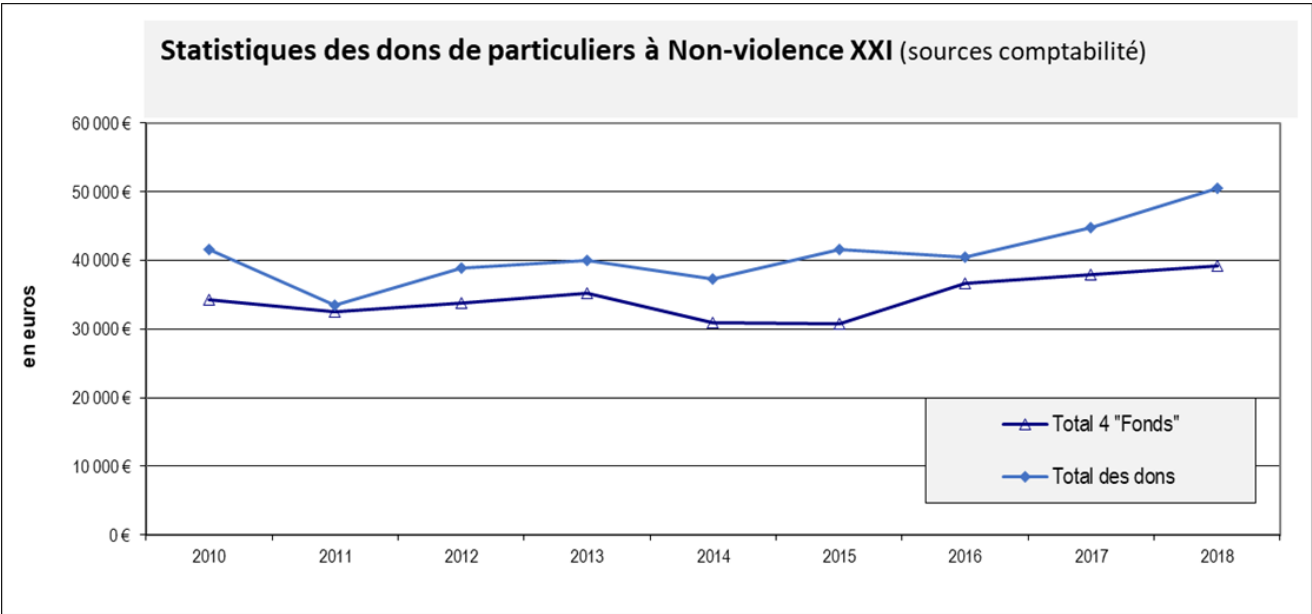
| Dons 2018 à NVXXI | Nombre donateurs | montant total | Montant moyen par donateur |
|--------------------------------------------|-------------------------|----------------------|-----------------------------------|
| total des dons (hors foncmnt NVXXI) | 288 | 39 143 € | 136 € |
| dont 1 fois | 210 | 24 183 € | 115 € |
| dont plusieurs fois | 78 | 14 960 € | 192 € |
| Dons au foncmnt NVXXI | 6 | 11 306 € | 1 884 € |
| | 294 | 50 449 € | |

En 2018, le total des dons s'est élevé à 50 449€ (50 554€ dans la compta 2018 définitives) dont :

- 39 143 € pour les différents fonds de NVXXI
- 11 306 € dédiés au fonctionnement de NVXXI versés par 6 donateurs dont 3 membres du bureau (entre 30€ et 7000€ !) ; ces dons sont pratiquement exclus de l'analyse qui suit car trop particuliers ;

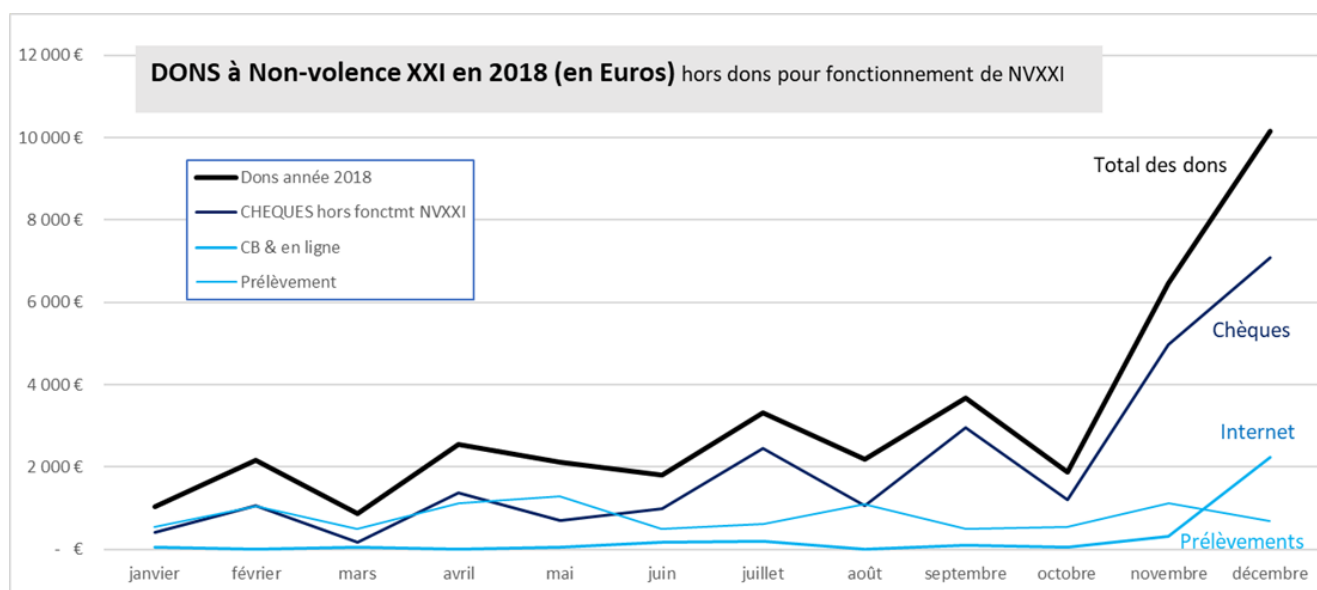
Les analyses qui suivent concernent donc quasi exclusivement les 39 143€

- La croissance observée en 2017 (+7%) s'est poursuivie en 2018 à +10%.
- Cette croissance concerne tous les fonds de NVXXI : éducation, Intervention civile de paix et promotion de l'action non-violente.
- Le nombre de donateurs effectifs en 2018 est également en croissance
- et, surtout, le « don moyen » (total des dons d'un donateur dans l'année) est passé de 115€ en 2015 à 135€ en 2018 (2016 atypique et 2017 inconnu car nombre de donateurs inconnu)



La périodicité des dons est fortement saisonnière : 43% des recettes de dons sont réalisés en novembre et décembre de l'année.

On notera la croissance subite et nouvelle des dons internet en décembre suite à la mise en ligne du nouveau site et d'une Newsletter dédiée aux dons par internet.



NB : La relance du fonds pour l'intervention civile de paix grâce à la parution de la nouvelle édition du mini-guide ICP début 2018.

Les dons sur les « Fonds dédiés » : Beaucoup de ces fonds ont disparus (NVA, MAN, Mignoned Aïta) ou sont occasionnels (IRNC) ; seul le fonds dédiés aux formations des Désobéissants est encore actif et a été relancé avec les bénéficiaires au début 2019 – à suivre en 2019 !

Les gros dons : il n'y a eu qu'un seul gros don de 7000€ en 2018 dédié au fonctionnement de NVXXI.

Legs et donations : RAS en 2018 – voir détails dans le rapport d'activité 2018 du Fonds de dotation.

Subventions de fondations :

- Le partenariat avec la Fondation « Un monde par tous » s'est poursuivi normalement et demeure la principale ressource de Non-violence XXI (71 900€ en 2017 et 72 000€ en 2018). En outre Un monde par tous nous a attribué une subvention exceptionnelle de fonctionnement/investissement pour 2018 et 2019 de deux fois 10 000 €. (voir le résumé ainsi que le rapport financier).
- Une demande de subvention de fonctionnement au FDVA de 10 000€ pour 2018 a échoué ! Nous réessayerons en 2019.
- Début 2019, nous avons obtenu une subvention de 4000€ attribuée par le groupe des parlementaires vert à Bruxelles.